

Regards sur un récent passé 1943-1963

Autor(en): **Golay, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **21 (1963)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-135629>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Regards sur un récent passé 1943-1963

Jean Golay

professeur à l'Université de Lausanne

Le 17 mai 1963, lors de notre assemblée générale, nous avons eu l'occasion d'évoquer les vingt ans de notre société, puisqu'elle fut créée le 23 avril 1943. A l'occasion de ce vingtième anniversaire, la Société d'études économiques et sociales a nommé, pour la première fois, un membre d'honneur en la personne de M. Rodolphe Stadler, Dr h. c., président et administrateur délégué des Câbleries et Tréfileries de Cossonay S.A. Membre particulièrement actif et agissant du comité, M. R. Stadler s'est acquis nos sentiments de vive gratitude en se dévouant tout particulièrement à notre société, par le temps qu'il lui a consacré, les conseils et l'appui qu'il lui a donnés, l'intérêt qu'il n'a cessé de lui porter et qu'il lui porte aujourd'hui encore.

*

Il nous paraît opportun de rappeler ici même quelques faits concernant plus particulièrement la *Revue économique et sociale* puisqu'elle aussi compte vingt ans d'existence. Son premier numéro date de juillet 1943 et, depuis lors, c'est quatre-vingts fois qu'elle a été distribuée à ses abonnés.

Lors de la création de notre société, son comité avait insisté sur l'importance qu'il attachait à notre périodique. Telle est la première raison qui avait engagé son rédacteur à porter l'effort sur sa publication. Il y en avait une autre, c'était l'intérêt que représentait pour le responsable de la *Revue économique et sociale* la rédaction d'un bulletin, avec tout l'attrait du travail scientifique et de la recherche objective qui s'y rattache, ainsi que l'occasion de créer quelque chose de concret et de durable.

Il serait fastidieux de vous présenter de nombreuses statistiques et d'en tirer des conclusions illusoires ou fantaisistes¹. Toutefois, permettez-moi de rappeler quelques chiffres. Les numéros ordinaires et spéciaux de la *Revue économique et sociale* représentent en tout 7443 pages de juillet 1943 à mai 1963. Sur ces 7443 pages, 1052 reviennent aux divers numéros spéciaux dont la première publication consacrée à « La Suisse dans le nouvel équilibre mondial » remonte à l'année 1959. L'initiative en revient à M. Pierre Götschin, professeur à l'IMEDE et professeur associé à l'Université de Lausanne, notre secrétaire général depuis 1958. En effet, huit numéros spéciaux, parallèlement à notre périodique trimestriel, ont paru depuis 1959; l'intérêt qu'ils ont soulevé auprès de nos membres, de nos abonnés et d'acheteurs occasionnels explique que plusieurs de ces numéros sont aujourd'hui épuisés.

¹ Extraits de l'exposé fait le 17 mai 1963 lors de notre assemblée générale.

Je n'ai pas l'intention d'énumérer toutes les questions que nous avons abordées dans la *Revue économique et sociale*. Vous les connaissez. Je tiens en revanche à dire que nous nous sommes toujours efforcés de rester attachés à la consigne qu'avait formulée Antoine Vodoz en ces termes: « En face des problèmes économiques et sociaux d'intérêt général, la Revue s'efforcera d'être une informatrice fidèle du mouvement des idées et des faits. »

Il fallait tout d'abord trouver des collaborateurs qui veuillent bien écrire dans notre Revue. Ce ne fut pas toujours aisé et je tiens ici même à rendre hommage à deux personnalités qui, au moment de la création de notre périodique, m'ont fait confiance en acceptant de m'envoyer chacune un article. Pour quelqu'un de haut placé avec une réputation à défendre, il y avait un certain risque d'associer son nom au premier numéro d'une revue qui n'avait évidemment pas fait ses preuves. Sans doute l'éditorial était-il signé par Antoine Vodoz, mais cela ne garantissait pas encore la régularité du périodique, ni sa tenue. Et cependant M. Paul Rossy, alors vice-président de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse, n'hésita pas à m'envoyer une pénétrante étude sur « Nos banques et la couverture des dépenses de la Confédération pendant les deux guerres mondiales ». De même, M. Eugène Péquignot, secrétaire général du Département fédéral de l'économie publique, nous fit confiance en nous adressant son « Essai d'économie concertée: l'industrie horlogère, son organisation et son importance ».

N'ayant que peu de temps devant moi, il me fallait faire des démarches auprès d'hommes d'affaires, d'hommes politiques, de professeurs d'université. Je recevais des promesses, mais pas d'articles.

M. Charles-F. Ducommun, alors secrétaire de direction du Service fédéral du contrôle des prix, collabora également au premier numéro. Son étude, intitulée « Etatisme ou autodiscipline », trouverait encore sa place aujourd'hui tant elle est restée actuelle.

Les noms de Paul Rossy et d'Eugène Péquignot — et je suis encore reconnaissant à ces deux personnalités — devaient nous ouvrir les portes auprès de nombreux milieux économiques et financiers de notre pays.

La Revue était lancée, mais il fallait en assurer la régularité et publier un minimum d'articles dans chaque numéro. C'est là que se situe un geste très amical et généreux de M. C.-F. Ducommun. J'avais obtenu la promesse d'un secrétaire d'association professionnelle de recevoir une étude pour le début d'octobre 1943, alors que le deuxième numéro de la Revue devait sortir à la fin du même mois. J'attendis jusqu'au 15 octobre pour lui envoyer un rappel, puis je lui téléphonai le 25 et, finalement, il m'avisait le 29 que, surchargé de travail et touché dans sa santé, il ne pouvait rédiger son article. Or, je n'avais pas suffisamment de matière pour ce numéro. Quarante pages ne faisaient pas assez sérieux. En désespoir de cause, je m'adressai une nouvelle fois à M. Ducommun, qui mit à ma disposition un rapport qu'il venait de remettre à son chef, M. Pahud, sur la politique des prix après la guerre. N'ayant lui-même pas le droit de le publier et de le signer, il m'autorisait à l'utiliser très largement pour rédiger un article, à condition de lui apporter quelques changements

dans le style surtout; quant au fond, M. C.-F. Ducommun m'en garantissait le sérieux et l'objectivité. Deux jours plus tard, l'étude était terminée et, signée de mon nom, elle paraissait dans la Revue qui sortait des presses de l'Imprimerie Centrale avec cinq jours de retard. Ce retard m'humiliait. J'en ai connu d'autres depuis lors, et vous aussi!

Le travail de rédacteur est passionnant; il est parfois ingrat, mais toujours enrichissant.

Il y a quelques années, j'ai dû faire comprendre à un collaborateur que ce qu'il considérait comme un article de grande valeur, fruit d'une profonde méditation, ne pouvait pas être retenu pour la Revue. Cet essai était mal écrit; le plan faisait défaut; il manquait de fond. Cette collaboration devait en rester là et pourtant son auteur est resté persuadé que je n'ai pas su apprécier la qualité de sa pensée et l'élégance de son expression.

Lorsque nous avons publié en avril 1960 un article de Josué de Castro, ancien directeur de la FAO, intitulé « Message de l'Orient — la victoire de la Chine contre la faim », la *Nouvelle Gazette de Zurich* fit paraître sous sa rubrique « Lettres de lecteurs à la N.Z.Z. » deux violentes attaques qui nous étaient destinées. Leurs auteurs condamnaient avec véhémence la position que, soi-disant, nous défendions, puisque nous n'avions pas fait précéder d'une mise en garde l'article incriminé. Nous prîmes la peine, dans le numéro suivant, de préciser le point de vue de la rédaction, qui s'est toujours strictement interdit d'être l'organe d'une chapelle, ce qui est la meilleure voie pour faire connaître la vérité. Nous n'avons jamais voulu nous lier à un programme politique ou économique quelconque, de crainte de nous laisser obnubiler par lui et de perdre le sens de l'objectivité. Il y avait toutefois un élément comique dans ces deux réactions de lecteurs. L'un de ces correspondants occasionnels de la *N.Z.Z.* habitait Lausanne et avait l'occasion de me rencontrer assez fréquemment. J'appris son nom indirectement. Il aurait pu m'adresser personnellement ses critiques. L'autre correspondant occasionnel de la *N.Z.Z.* était une institutrice retraitée de Suisse alémanique, habitant le Tessin; elle nous reprochait d'avoir écrit dans l'éditorial du numéro de juillet 1960 que la Chine comptait 669 millions d'habitants, pourtant chiffres officiels du Bureau international du travail, mais notre correspondante était indignée que l'on osât publier dans un périodique se prétendant objectif et scientifique des données aussi fantaisistes, qui ne pouvaient qu'être favorables à la Chine. A sa connaissance, la Chine ne comptait même pas 600 millions d'habitants.

Récemment encore, n'avons-nous pas été menacés d'un procès pour avoir osé supprimer le premier alinéa d'une étude, alinéa qui n'avait pas sa place dans un article de revue, et pour nous être permis d'apporter quelques corrections — que nous considérions comme des améliorations de style — dans le texte de notre collaborateur! Pour cette raison, l'article n'a pas paru et les premières épreuves nous sont restées pour compte.

Mais il y a d'autres aspects de la Revue qu'il vaut la peine de relever. Elle a permis à de nombreux étudiants de se faire la main en collaborant à la rubrique bibliographique. D'autres ont été plus hardis et plus persévérants: ils ont rédigé quelques

articles. L'un de ceux-ci, sur le problème du vin en Suisse, devait retenir l'attention des milieux officiels du Département de l'économie publique, à l'époque de M. Rodolphe Rubattel.

Le développement et la diffusion de notre périodique témoignent de l'intérêt qu'il rencontre non seulement en Suisse, mais en Europe, et au-delà de notre continent. Notre Revue passe plus facilement le rideau de fer que certains produits dits stratégiques, puisqu'elle est lue à Moscou, à Varsovie, à Budapest, à Belgrade, à Pékin.

Quant à son tirage et à sa publication, notre plus ancienne statistique remonte à l'année 1946. A cette époque, les destinataires étaient au nombre de 673. La diffusion trimestrielle a passé à 1240 exemplaires en 1962, non compris les numéros spéciaux, dont le tirage total représente près de 10.000 exemplaires. Ce résultat est un gage pour l'avenir, que nous considérons avec sérénité et optimisme.